

# Les tendances du revenu élevé chez les déclarants canadiens, 1982 à 2010

Diffusé à 8:30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le lundi 28 janvier 2013

---

Le palier supérieur de 1 % des 25,5 millions de déclarants du Canada représentait 10,6 % du revenu total du pays en 2010, en baisse par rapport au sommet de 12,1 % atteint en 2006.

Au début des années 1980, le palier supérieur de 1 % des déclarants représentait 7,0 % du revenu total déclaré par tous les contribuables. Cette proportion a légèrement augmenté pour s'établir à 8,0 % au début des années 1990, avant d'atteindre 11,0 % au début des années 2000.

## Valeur seuil légèrement au-dessus de 201 000 \$ pour le palier supérieur de 1 %

En 2010, un déclarant devait avoir un revenu annuel de 201 400 \$ pour faire partie du palier supérieur de 1 %. Ce revenu était 37 % plus élevé que la valeur seuil de 147 500 \$ observée en 1982, année où la série de données a commencé. (Tous les montants qui figurent dans le texte sont exprimés en dollars constants de 2010.)

L'écart de revenu entre le palier supérieur de 1 % et le reste des déclarants s'est élargi au fil du temps. En 1982, le revenu médian des déclarants du palier supérieur de 1 % se situait à 191 600 \$. C'était sept fois plus que le revenu médian de 28 000 \$ enregistré pour les 99 % de déclarants restants.

En 2010, le revenu médian du palier supérieur de 1 % des déclarants était passé à 283 400 \$, soit environ 10 fois plus que le revenu médian de 28 400 \$ observé pour le reste des déclarants.

Le revenu des déclarants les plus riches dépendait de plus en plus de leur emploi, plutôt que des investissements. En 1982, un peu plus de la moitié du revenu total des hommes du palier supérieur de 1 % provenait des salaires et traitements. En 2000, cette proportion était passée à 67 %.

Chez les femmes, l'augmentation était plus prononcée. En 1982, les salaires et traitements représentaient 21 % du revenu des femmes du palier supérieur de 1 %. En 2010, cette proportion avait plus que doublé, atteignant 50 %.

## La proportion de femmes dans le palier supérieur de 1 % a presque doublé

Les hommes ont continué à dominer dans le palier supérieur de 1 % du Canada, mais les femmes ont réalisé des progrès considérables.

En 2010, le palier supérieur de 1 % des déclarants était composé de 254 700 personnes. Les femmes en représentaient 53 200, soit 21 % du total, près du double de la proportion de 1982 (11 %).

Pendant la même période, la proportion d'hommes dans le palier supérieur de 1 % est passée de 89 % à 79 %.

L'âge médian du palier supérieur de 1 % des déclarants était de 51 ans en 2010, un nombre qui n'a pas beaucoup changé au cours des 30 dernières années. En revanche, l'âge médian de l'ensemble des déclarants est passé de 36 ans à 47 ans.

En 2010, 87 % des hommes du palier supérieur de 1 % étaient mariés ou vivaient en union libre, comparativement à 68 % des femmes.

## Hausse de la part de l'impôt sur le revenu payé par les déclarants les plus riches

En 1982, les déclarants du palier supérieur de 1 % ont payé 13,4 % d'impôts sur le revenu aux gouvernements fédéral et provinciaux ou territoriaux. Cette proportion a augmenté constamment, ayant atteint un sommet de 23,3 % en 2007, pour ensuite diminuer et s'établir à 21,2 % en 2010. La part de l'impôt sur le revenu payé par le reste des déclarants a diminué pour passer de 86,6 % en 1982 à 78,8 % en 2010.



---

L'impôt sur le revenu fédéral et provincial médian payé par les déclarants du palier supérieur de 1 % s'établissait à 60 900 \$ en 1982. En 2010, cette médiane avait augmenté de 48 % pour se situer à 90 100 \$. En revanche, la médiane pour le reste des déclarants était de 2 800 \$ en 1982, et elle a diminué pour s'établir à 1 800 \$ en 2010.

## Provinces

En 2010, quatre provinces — l'Ontario, l'Alberta, le Québec et la Colombie-Britannique — comptaient 92 % des 254 700 personnes du palier supérieur de 1 %.

L'Ontario en avait 110 300, suivi de l'Alberta (52 200), du Québec (42 600) et de la Colombie-Britannique (29 500).

De 1990 à 2010, la proportion de déclarants du palier supérieur de 1 % en Alberta a doublé, étant passée de 10 % à 20 %, tandis que la proportion de l'Ontario est passée de 51 % à 43 %.

## Régions métropolitaines

Les cinq plus grandes régions métropolitaines de recensement — Montréal, Toronto, Calgary, Edmonton et Vancouver — représentaient 62 % des déclarants du palier supérieur de 1 % en 2010. En revanche, ces cinq régions métropolitaines comptaient 42 % de tous les déclarants.

Calgary avait 27 300 déclarants dans le palier supérieur de 1 % en 2010. Cependant, de 1989 à 2010, sa proportion du total national a plus que doublé, étant passée de 5 % à 11 %.

Le revenu médian des déclarants du palier supérieur de 1 % qui vivaient à Toronto se chiffrait à 301 200 \$ en 2010, tandis qu'à Calgary, il se situait à 293 800 \$. Le palier supérieur de 1 % à Calgary constituait 26 % du revenu total de la région métropolitaine, tandis qu'à Toronto il en représentait 18 %.

## Les déclarants du palier supérieur sont plus susceptibles de conserver leur position au fil du temps

Au fil du temps, les déclarants du palier supérieur de 1 % sont devenus plus susceptibles de rester dans ce groupe. Parmi ceux qui faisaient partie du palier supérieur de 1 % en 1983, les deux tiers (67 %) faisaient déjà partie du palier supérieur de 1 % en 1982. En 2010, cette mesure de la persistance du revenu élevé sur un an avait augmenté pour passer à 72 %.

La persistance sur cinq ans a également augmenté. En 1987, près de 44 % des déclarants du palier supérieur de 1 % appartenaient déjà à ce palier cinq ans plus tôt, c'est-à-dire en 1982. Cette proportion est passée à 48 % au début des années 1990, puis à 52,7 % en 2010.

---

### **Note aux lecteurs**

*Ce communiqué fait suite à l'information contenue dans le document de recherche *Profil des Canadiens à revenu élevé, 1982 à 2004*, publié en septembre 2007.*

*Tous les chiffres en dollars dans ce communiqué sont exprimés en dollars constants de 2010 sauf indication contraire.*

*Le revenu total (ou avant impôt) se compose du revenu des salaires, des investissements, des pensions, des pensions alimentaires et d'autre revenu imposable, ainsi que des transferts gouvernementaux et des crédits d'impôt remboursables.*

*Les données de 1982 à 2010 sur les déclarants canadiens à revenu élevé sont maintenant stockées dans CANSIM pour différentes provinces et certaines régions métropolitaines de recensement. Les tableaux proviennent de la Banque de données administratives longitudinales, qui suit un échantillon aléatoire de 20 % des déclarants canadiens de 1982 à 2010.*

*Étant donné que certaines personnes ne produisent pas de déclarations de revenus et qu'une petite proportion de déclarants meurent chaque année, les statistiques contenues dans ces tableaux devraient être interprétées dans le contexte des déclarants vivants, et non pas de la population entière. Les déclarants vivants représentaient environ 74 % de la population totale et environ 94 % de la population de 18 ans et plus à la fin de 2010.*

**Tableau 1**  
**Caractéristiques des Canadiens à revenu élevé, revenu total, seuils nationaux, Canada, 2010**

	Groupe de revenu	
	1 % supérieur	99 % inférieur
<b>Valeur du seuil (dollars)</b>	<b>201 400</b>	<b>201 400</b>
<b>Nombre de déclarants (personnes)</b>	<b>254 730</b>	<b>25 217 145</b>
Hommes (%)	79,1	47,7
Femmes (%)	20,9	52,3
<b>Mariés ou en union libre (%)</b>	<b>82,7</b>	<b>56,9</b>
Hommes (%)	86,7	59,2
Femmes (%)	67,7	54,8
Âge médian (ans)	51	47
Revenu médian (dollars)	283 400	28 400
Revenu moyen (dollars)	429 600	36 600
<b>Part du revenu (%)</b>	<b>10,6</b>	<b>89,4</b>
Hommes (%)	8,7	49,9
Femmes (%)	1,9	39,5
<b>Impôts fédéral et provincial ou territorial sur le revenu payés</b>		
Médiane (dollars)	90 100	1 800
Moyenne (dollars)	142 900	5 400
Part (%)	21,2	78,8
<b>Revenu tiré des salaires et traitements (%)</b>	<b>63,9</b>	<b>68,4</b>
Hommes (%)	66,9	71,3
Femmes (%)	50,2	64,7
<b>Pourcentage dans le même quantile</b>		
L'an dernier (%)	72,1	99,7
Il y a cinq ans (%)	52,7	99,5
<b>Pourcentage faisant partie des 5 centiles supérieurs</b>		
L'an dernier (%)	94,1	4,2
Il y a cinq ans (%)	84,9	4,3
Faisant partie des 5 centiles supérieurs au moins une fois pendant la période quinquennale précédente (%)	96,9	8,1
Ayant toujours fait partie des 5 centiles supérieurs pendant la période quinquennale précédente (%)	80,4	2,1

**Données offertes gratuitement dans CANSIM : tableaux 204-0001 et 204-0002.**

**Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête 4107.**

Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec nous sans frais au 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca).

Pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Brian Murphy au 613-951-3769 (brian.murphy@statcan.gc.ca), Division de la statistique du revenu.